

Lorsqu'un ministre du Travail sent le besoin, pour défendre la thèse du gouvernement, de se référer à l'administration antérieure, soit l'administration conservatrice progressiste et de faire une comparaison des chiffres de 1958, 1960, 1962 relatifs au chômage, avec les chiffres actuels, voilà qui prouve que le gouvernement n'a aucune solution au problème aigu du chômage actuel.

L'honorable ministre dit: Nous avons besoin, nous, du gouvernement, de la compréhension de la population et des députés; nous désirons recevoir leurs suggestions afin de pouvoir trouver des solutions au problème du chômage. Je lui dirai, ainsi qu'aux députés ministériels, que nous avons fait des suggestions depuis un an et demi. Cependant, chaque fois que l'opposition a fait des instances ou des suggestions et que le problème s'est réglé, le gouvernement s'est empressé de dire: L'opposition n'a rien eu à voir là-dedans, c'est nous, les ministériels, qui avons trouvé la solution.

• (5.10 p.m.)

Nous avons souvent dit dans cette enceinte, et je le répète: Le gouvernement a été élu pour administrer le pays. Ce n'est pas à l'opposition qu'il incombe de régler les problèmes actuels de la population canadienne, mais au gouvernement.

Or, monsieur l'Orateur, si nous analysons le discours du ministre du Travail, nous constatons que le gouvernement n'a aucune solution, mais agit comme quelqu'un qui se foute du problème et des solutions qui s'imposent.

Il y a longtemps que l'opposition parle de chômage. On se souvient que de 1958 à 1963, lorsque nous étions au pouvoir, tous les jours, l'ancien premier ministre ou l'ex-député d'Essex-Est interrogeaient le gouvernement sur la situation de chômage.

Une voix: Il n'y avait pas de chômage dans ce temps-là, pourtant!

L'hon. M. Asselin: Il y en avait, et c'est peut-être à cause de cela que nous avons été défaits en 1963. C'est également pour cela que le gouvernement actuel le sera en 1972, à moins qu'il ne trouve des solutions susceptibles de régler ce problème national. (*Applaudissements*) Mais ce n'est pas en revenant sur le passé qu'on va résoudre le problème. Il faut regarder vers l'avenir, et le gouvernement doit être en mesure de nous dire quelles solutions il envisage.

En septembre 1970, le Conseil économique du Canada a mis le gouvernement en garde contre le chômage. On peut le lire à la page 22 du rapport, intitulé:

«La tenue et le potentiel de l'économie du milieu des années 1950 au milieu des années 1970», et je cite:

Le niveau élevé des taux de chômage récents nous paraît inacceptable. En effet, parmi tous les grands pays industriels, le Canada est probablement celui qui a le taux de chômage le plus élevé, même si l'on tient compte de différences dans les bases de calcul. Le taux actuel est pratiquement le double de ce qui devrait être l'objectif à atteindre à moyen terme. Un chômage aussi considérable représente des difficultés et des privations supplémentaires pour les familles et les individus qui en souffrent. Il représente aussi un gaspillage considérable de ressources humaines et un coût économique élevé pour l'ensemble de la société.

Tout cela est exposé dans le rapport.

La réduction de ce chômage doit donc être considérée, des points de vue humain, social et économique, comme une question de première priorité.

Quelle est la situation actuelle, monsieur l'Orateur? Comme député du Québec, je m'attarderai, ce soir, à discuter de la situation qui prévaut au Québec.

Lors de la dernière élection provinciale, la population du Québec a eu de faux espoirs. Appuyé par le parti libéral fédéral, M. Bourassa a dit: Je suis capable, en 1971, de créer 100,000 emplois. C'était un beau slogan électoral. Le chômeur assis chez lui, qui entendait ces promesses électorales, disait: Parmi ces 100,000 emplois, il y a sûrement un «job» pour moi. Avec ce slogan électoral, le parti libéral a été porté au pouvoir au Québec.

On disait que si le parti libéral prenait le pouvoir au Québec, alors qu'un gouvernement libéral le détenait à Ottawa, il n'y avait plus de problème pour les Québécois. Tout irait comme sur des roulettes. Quelle est la situation actuelle au Québec? On y compte 197,000 chômeurs, soit 8.4 p. 100 de la main-d'œuvre active, au regard de 7.2 p. 100 en novembre et de 6.7 p. 100 à la même époque, en 1969.

Le Québec a vu le nombre de chômeurs s'accroître de 31,000 en un seul mois, ce qui représente exactement la moitié de la hausse du chômage pour le Canada tout entier.

La ville de Montréal compte 2,000 chômeurs de plus que l'an dernier à la même date. Leur nombre s'élevait à 62,346, à la fin du mois de décembre. En 1970 seulement, 10,000 emplois ont été créés au Québec, au regard de 50,000, l'année précédente. Il n'était pas bon, le gouvernement de l'Union nationale de l'époque! Il avait créé 50,000 emplois en 1969. Il est raisonnable d'espérer que ce chiffre passe à 14,000 lorsque les chiffres du mois de décembre seront connus. Au cours des 11 premiers mois de 1970, il y avait 10,000 nouveaux emplois et 23,000 nouveaux chômeurs, à cause de l'augmentation de 33,000 de l'effectif de la main-d'œuvre.

Voilà un bilan de nature à faire réfléchir les hommes sérieux, car il est bien sombre et pousse les gens au bord du désespoir. Bref, il s'agit d'un bilan inacceptable dans un pays comme le nôtre.

Nous parlons des 25,000 jeunes, à Montréal, qui n'ont pas de «job». De ce nombre, beaucoup sont instruits.

On a mis de l'avant un système d'éducation des plus moderne au Québec. Je suis d'accord là-dessus. Mais le gouvernement actuel a oublié un autre principe: c'est que lorsqu'on fait du recyclage et qu'on tâche d'instruire nos jeunes, on doit également prévoir des possibilités d'emploi pour ces gens. Ceci n'a pas été prévu!

Voilà pourquoi, présentement, lorsque nous sommes dans nos circonscriptions, des gens viennent nous demander de l'emploi, presque désespérés de voir cette situation s'aggraver de jour en jour et n'entrevoiant aucune solution susceptible de régler leurs problèmes.

Sans proposer aucune solution pratique, l'honorable ministre du Travail se contente de blâmer l'administration antérieure, même si le taux de chômage est actuellement plus élevé.